

- *Avance au Large* a lancé un blog (<https://avance-au-large.blogspot.com>) et les collégiens se retrouveront tous les samedis à 10h (contact Bertrand Letellier nda.avanceaularge@gmail.com).



N° 437
Du 8 au 14
novembre 2020

9. Visiter et visiter encore

Les engagements caritatifs en faveur des plus fragiles sont encouragés par le gouvernement. Dans l'attestation de déplacement dérogatoire, la 4^{ème} case « Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants. » peut être utilisée pour justifier une visite à une personne malade, isolée, fragilisée. Ceci ouvre des perspectives non seulement pour renforcer le Service Evangélique des Malades qui ira porter la communion à ceux qui ne pourront se rendre à l'église, mais aussi pour chacun de nous afin d'aller visiter ses voisins et s'enquérir de leur santé, de leur moral. Et pourquoi pas former des binômes de visiteurs à domicile, y compris d'habitants de nos quartiers que nous ne connaissons pas mais envers qui nous pouvons manifester notre sollicitude.

Aujourd'hui, les normes sanitaires sont bien connues (port du masque, utilisation du gel, distance physique) et offrent un cadre prudent pour aller à la rencontre de nos voisins.

10. Réparer les offenses envers le Saint Sacrement

Je souhaite vous faire part d'une nouvelle qui nous plonge dans une profonde affliction. Lundi 2 novembre, en arrivant à l'Église Saint-André nous n'avons pas trouvé la clef du tabernacle. Finalement, un double de la clef a permis de l'ouvrir et de découvrir qu'il était vide : la réserve eucharistique avait été volée, soit une cinquantaine d'hostie. La clef d'origine n'a pas été retrouvée. Aucun acte de vandalisme (dégradation, destruction, inscription) n'a été commis. Les recherches menées dans le quartier pour retrouver les objets du culte contenant les hosties (ciboire, lunule, monstrance et deux custodes) n'ont abouti à rien.

Après avoir appelé Mgr Dufour pour le prévenir, j'ai été déposé le soir même une plainte au commissariat de police pour vol aggravé. Une enquête est en cours, notamment avec la recherche d'empreinte digitale sur un objet en plastique laissé dans le tabernacle. Les circonstances laissent à penser qu'il s'agirait plutôt d'un acte irréfléchi et non prémédité.

Lorsque la serrure du tabernacle sera changée, notre archevêque viendra présider une célébration de réparation. Vous serez informés du jour et de l'heure afin de vous y associer par la prière chez vous. Nous vous enverrons un guide pour la prière de réparation.

* * *

Dans les jours qui viendront, nous continuerons de vous informer des propositions paroissiales, notamment autour de la solidarité (La Patate, Gros Soupa) et de la vie eucharistique. Faites suivre les bons plans dont vous avez connaissance ... nous verrons comment les diffuser.

Plus que jamais, vous êtes présents dans notre cœur et nos prières. Nous nous confions à votre prière. Que Marie, Mère de la Confiance, guide nos pas vers son divin Fils.

P. Etienne

Chers paroissiens et paroissiennes,

Le Seigneur nous mène sur des chemins inattendus ! Pour vous aider à vivre cette période particulière dont nous ne connaissons pas la durée, nous avons envisagé, les prêtres de la paroisse et les membres de l'Équipe d'Animation Pastorale, plusieurs propositions spirituelles et pastorales.

Plusieurs recours ont été déposés au Conseil d'État, notamment par le Président de la Conférence des évêques de France, Mgr Éric de Moulins-Beaufort. À l'heure où ces Reflets vous sont envoyés, nous ne savons pas quelle en est l'issue, autrement dit si le gouvernement devra réviser son interdiction de célébration eucharistique ou non ; ce n'est qu'après que notre archevêque pourra en tenir compte dans ses directives. Si le Conseil d'Etat demandait au gouvernement de lever cette interdiction, nous vous préviendrions des modalités mises en place pour célébrer l'Eucharistie. Depuis le mois de mars, nous avons été présents et avons tenté de vous donner toute l'assistance spirituelle et pastorale possible. Nous continuons à le faire, même si nous ne savons pas quelles décisions seront prises. Mais, il ne nous est pas possible de réagir immédiatement. Aussi, je sais pouvoir compter sur votre compréhension, votre confiance et votre patience.

1. Venir prier dans les Eglises

Les églises N-D de l'Arc, Saint André et Saint Jérôme demeurent ouvertes tous les jours de 8h30 (N-D de l'Arc) ou 10h (Saint André et Saint Jérôme) jusqu'à la tombée de la nuit. Vous y êtes les bienvenus pour prier et vous recueillir.

Le gouvernement a précisé lors de l'audience au Conseil d'État que vous avez le droit de venir prier dans les églises, même situées à une distance supérieure à un kilomètre, en cochant la 4^e case « Déplacements pour motif familial impérieux » sur votre attestation. La liberté religieuse est un droit fondamental de l'être humain et le droit français reconnaît et protège la liberté de culte.

2. Communier

Ce dimanche 8 novembre, nous organisons un temps d'exposition du Saint Sacrement avec la possibilité de recevoir la communion eucharistique et vous confesser, si vous le souhaitez, de 9h30 à 11h30, dans les églises N-D de l'Arc (avec le P. Agung et moi-même) et Saint André (avec Père Romain).

3. Adorer le Saint Sacrement et se confesser

Outre cette permanence de communion/confession du dimanche matin, un prêtre se tient à votre disposition tous les jours, 7 jours sur 7, de 18h à 19h à l'église N-D de l'Arc. Les P. Romain, Agung et moi-même prenons un temps d'adoration dans l'église. Vous pouvez adorer avec nous, l'église est grande.

Par ailleurs, la Chapelle de l'Adoration à NDA est accessible jour et nuit.

4. Vivre la *Lectio divina*

Un temps de lecture priante de la Bible (*Lectio divina*) est organisé ce samedi 7 novembre à 17h30 en direct sur YouTube. Le texte médité sera celui de l'évangile du dimanche 8 novembre : Matthieu 25, 1-13. Pour vous connecter : <https://youtu.be/zyV2-MyJQIU> Si l'impossibilité de participer habituellement à l'Eucharistie se prolonge, nous reconduiront cette *lectio divina* toutes les semaines.

Par ailleurs, nous envisageons d'enregistrer et de mettre en ligne un commentaire de l'évangile du dimanche qui pourra nourrir votre méditation. A suivre ...

5. Célébrer le dimanche à domicile

Lors du confinement de l'an dernier, les expériences des uns et des autres ont été très variées en manière de célébrer le jour du Seigneur : assister à la messe retransmise à la radio, la télévision ou sur internet ou encore animer une liturgie de la parole en famille. L'Esprit Saint a agi avec puissance selon une grande diversité de moyens.

Je vous invite à privilégier une Célébration domestique de la Parole, notamment dans les familles. Vous trouverez ci-joint la proposition du site <https://francais.magnificat.net/prier>.

Quelles que soient les modalités choisies, j'attire votre attention sur quelques points :

- assister à la messe par les moyens modernes de communication a du sens et beaucoup ont témoigné avoir vécu une expérience spirituelle forte. Rappelons-nous toutefois que c'est autre chose que de participer à la messe à l'église. Des manques subsistent : manque de la présence réelle, manque de l'action liturgique en tant que telle qui actualise le sacrifice du Christ à travers l'action du ministre ordonné ; manque de la présence de l'assemblée réunie.

- veillons au cadre qui entoure ce temps de prière : atmosphère de calme et de recueillement ; qualité de la présence. L'écoute de la Parole de Dieu demande que l'on s'y consacre exclusivement, sans faire autre chose en même temps.

6. Priez chez soi

Beaucoup ont vécu le premier confinement comme un temps d'union plus profonde avec le Seigneur. Comme Dieu est bon de tirer autant de bien d'une épreuve si lourde ! Je vous encourage à redécouvrir toujours davantage la puissance de l'Esprit Saint qui agit en vous, qui prie en vous ! C'est lui le maître intérieur, qui vous enseigne. Ecoutez-le. Pour vous y aider, les propositions sont aujourd'hui nombreuses :

- je vous rappelle les *petits guides* paroissiaux à votre disposition dans le fond des églises : pour entrer dans l'adoration ; vivre la *lectio divina* ; méditer l'évangile ; prier le chapelet.

- sur <https://www.aelf.org>, vous trouverez les textes de la liturgie du jour, mais aussi la prière des Heures (Laudes, Vêpres, Complies). Je vous rappelle les vidéos didactiques du Père Romain Civalero qui donne le sens de cette prière des psaumes (https://youtu.be/3lC2Y4YZT_Q) et vous explique comment chanter les psaumes (<https://youtu.be/xCmzSKM1pvg>)

- le site du diocèse d'Aix-Arles regorge d'idées : <https://www.catho-aixarles.fr/>

- le site <https://play.emmanuel.info/> de la communauté de l'Emmanuel vous permet de suivre des petits parcours pour se nourrir pendant les soirées de confinement. Cette semaine nous vous proposons de découvrir les parcours suivants : 'Vivre l'espérance aujourd'hui' par Blanche Streb ; 'La joie de la rencontre' avec le père Gabriel Priou.

- le site <https://decouvrir-dieu.com/> propose de nombreux témoignages de conversion, des prières, des méditations, avec la possibilité de déposer des intentions de prière.

- la Communauté du Chemin Neuf organise de nombreux directs : <https://directs.chemin-neuf.fr/>

7. Se former

Mettez à profit ce temps pour approfondir votre connaissance de la foi :

- la bibliothèque au fond de l'église N-D de l'Arc contient de nombreuses vies de saints ou des témoignages récents

- la librairie Siloé continue à fonctionner, selon des modalités adaptées. En effet, vous pouvez continuer à passer commande de livre sur le site internet <https://www.aix-siloe-baptistere.fr/> ou bien par téléphone le matin 04.42.38.01.97. Pour les retirer, passez à la librairie (13 rue Portalis) du mardi au samedi de 10h à 13h.

- le sanctuaire de Paray-le-Monial a préparé un parcours sur la confiance : <https://www.sacrecoeur-paray.org/playlist/parcours-confiance-espérance/> Sur le site se trouvent beaucoup d'autres offres spirituelles qui vous nourriront.

- pour le catéchisme des enfants, Théobule vous propose toujours ses nombreuses ressources, vidéos, coloriages, jeux... sur le site www.theobule.org. Vous pouvez vous inscrire pour recevoir chaque semaine la fiche d'activités qui accompagne les vidéos. Par ailleurs, chaque samedi soir à 18h00, sur YouTube, le frère Paul Adrien d'Hardemare vous invite à un caté en live ! Au programme : catéchèse et animations sur l'évangile du dimanche, topos, jeux, défis, chants...! Première séance samedi 7 novembre à 18h (<https://youtu.be/nGZps5Pe6yk>)

8. Continuer la vie paroissiale

Nous ne savons pas combien de temps va durer cette période de confinement ni comment évolueront ses modalités. Nous ne pouvons pas simplement nous résoudre à tout arrêter. A nous de nous adapter, à réinventer la manière de déployer la vie chrétienne selon les activités et les pastorales. Aussi, je renouvelle mon invitation aux responsables de groupes et de pastorales à consulter leurs équipes pour envisager comment poursuivre sous une autre manière vos activités. Allez-y ! avec audace ... avec créativité ... Parlez-en aux prêtres pour discernement puis communication à tous. Quelques exemples stimulants :

- *les hommes adoreurs* se sont rencontrés via YouTube mardi dernier pour un temps de méditation, d'échange et de prière (contact : Yves Pointel et Stéphane Bourrillot homadaix@laposte.net) ;

- *le groupe de prière* animé par la Communauté de l'Emmanuel a eu lieu en distanciel jeudi 5 novembre (contact : François et Agnès gdp.emmanuel.aixenpce@gmail.com) ;